VOD (Vidéo à la demande)

Description

La videl•o al€ la demande (VOD) est un service « non linel•aire », en ce sens qu'il est affranchi du flux de programmation d'un service de tel•lel•vision. Ce nouveau service rel•side en une offre de programmes (Å"uvres cinel•matographiques ou audiovisuelles, ou autres contenus videl•o) accessibles via une plate-forme Internet et gral, ce al€ un el•cran d'ordinateur ou via un canal de tel•lel•vision en mode IP (Internet Protocol), en complel•ment du bouquet de chail, nes inclus dans les offres ADSL ditesmultiple play des fournisseurs d'accel€s et recl§ues alors sur un el•cran de tel•lel•vision. A l'exception des offres gratuites (FOD-Free On Demand) et de la catch-up TV (télévision de rattrapage), les programmes sont gel•nel•ralement proposel•s al€ la location al€ l'unitel• ou en packstemming, c'est-al€-dire au fil du tel•lel•chargement) pour une consommation al€ durel•e limitel•e, ou bien al€ l'achat, avec possibilitel• de les graver sur un DVD.

De nombreux acteurs proposent des services de VOD : les fournisseurs acceles al€ Internet, les chail, nes de telelevision, les producteurs ou distributeurs de cinelema, les elediteurs videleo, les distributeurs de biens culturels, les services d' archives audiovisuelles ou encore les entreprises Internet et les industriels de l' electronique grand public et de l' informatique. Le paiement al€ la seleance ou al€ l' acte est encore le mode le plus courant ; neleanmoins, la formule de l' abonnement offrant la possibilitele de visionner un programme un nombre illimitele de fois se deleveloppe pour les contenus audiovisuels.

Comparable aì€ un videì•o-club aì€ domicile, la VOD est un nouveau mode de distribution entrant en concurrence frontale avec l'eì•dition videì•o. Selon l'eì•cheì•ancier de la diffusion d'un film appeleì• Â« chronologie des meì•dias », les professionnels se sont accordeì•s sur une commercialisation en VOD deì•marrant un mois et demi apreì€s la sortie videì•o, soit 33 semaines apreì€s l'exploitation en salle. Des discussions sont en cours afin de modifier ces deì•lais, la France eì•tant un des seuls pays aì€ maintenir une feneì, tre d'exploitation de six mois aì€ compter de la date de sortie nationale en salle. La sortie d'un film en salle, en DVD et en VOD, peut eì, tre simultaneì•e aux Etats-Unis et le deì•lai entre la salle et la VOD reì•duit aì€ 60 jours au Royaume-Uni. Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 preì•voit la contribution des fournisseurs d'acceì€s au compte de soutien aì€ l'industrie des programmes. Reste que les plates-formes de VOD ne sont soumises aì€ aucun quota de nationaliteì• ou de diversiteì• des Å"uvres proposeì•es.

Categorie

- 1. A retenir
- 2. RepÃ"res & tendances

date créée

20 mars 2007 Auteur francoise